



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-114608>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **25-114608**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU AMIENS PICARDIE

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26800014800125

Ville : Amiens

Code postal : 80054

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 80

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 24TE0221_Attribution du lot 1 au marché "Réfection partielle des locaux et amélioration des performances énergétiques pour les instituts de formation du CHU Amiens Picardie".

Code CPV principal - Descripteur principal : 45262700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet des travaux de réfection partielle des locaux et d'amélioration des performances énergétiques pour les instituts de formation du CHU Amiens Picardie. Les travaux de réfection de la partie existante ont pour objet : - La réfection des sanitaires, - La réfection de salles de classe, - La réfection des bureaux, - La réfection des salles de démonstration. Les travaux seront phasés en fonction des différentes contraintes d'occupation. Les travaux sont définis au C.C.A.P. et aux C.C.T.P. (et dans les documents annexes) et sont répartis en 5 lots. Le présent avis concerne plus particulièrement l'attribution du lot n°1.

Critères d'attribution : Prix = 60 points. Valeur technique = 40 points, décomposé comme suit : - Adéquation des Critères d'attribution : moyens humains et matériels dévolus au chantier: 15 points. - Précision et pertinence de la méthodologie d'intervention pour réaliser les travaux : 10 points. - Précision et cohérence du planning prévisionnel remis par le candidat au regard du planning général du projet joint au D.C.E.: 10 points. - Qualité des mesures prises en faveur de l'environnement: 5 points. Les modalités de mise en œuvre de ces critères sont précisés à l'article 9.2 du règlement de la consultation.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le lot n°1 "Gros œuvre – Démolition – Plâtrerie – Faux-plafond – Menuiserie intérieure bois – Carrelage - Faïence" a été notifié à la société SOTRAFRAN (60230 CHAMBLY) pour un montant global et forfaitaire de 241 679.69 € H.T.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2025